

Mobilité à Gottechain :

Concerne les constats et pistes de solutions proposés par le groupe Mobilité et les réponses Marie-Caroline Mikolajczak, Echevine de l'aménagement du territoire et l'urbanisme, de la mobilité et des finances (mail du 25 avril 2025).

Mesdames, Messieurs, membres du groupe Mobilité du Comité Gottechain Demain,

Je vous remercie encore pour la qualité de votre analyse et pour les nombreuses propositions constructives que vous avez formulées. Voici, point par point, mes retours en lien avec votre document :

1. **Carrefour rue Thomas Decock/Chaussée de Wavre – réfection zone pavée**
Ce point n'est pas une priorité à ce stade, les pavés étant encore en bon état.
2. **Rue Thomas Decock (entrée de village) – sécurisation piétons/cyclistes**
C'est une très bonne idée. Nous sommes en train de nous renseigner, en collaboration avec le SPW, sur l'aménagement le plus adapté. L'objectif est de mettre en place un marquage au sol permettant de donner plus de place, en priorité aux piétons, puis aux cyclistes.
3. **Zone 30 aux entrées du village**
Le SPW n'est a priori pas favorable à instaurer une zone 30 sur l'ensemble du village. En revanche, comme vous le suggérez, un test temporaire lors de travaux est une excellente idée pour mieux définir les périmètres pertinents.
4. **Carrefour rue Thomas Decock / rue des Soupirs – amélioration de la visibilité**
Nous envisageons d'ajouter un panneau rappelant la priorité de droite, ainsi qu'un marquage au sol (triangle rouge avec croix noire) pour renforcer l'effet visuel et incitatif. Une taille plus raisonnable des haies réglerait une partie importante du problème : un courrier de rappel sera envoyé au riverain concerné.
5. **Carrefour Nodebais/Thomas Decock – plateau surélevé / ralentisseur**
Ce type d'aménagement doit être intégré dans un plan global de réfection ou d'aménagement de voirie, afin d'être éligible à des subsides.
6. et 7. **Voiries concernées par des réfections** : Vos demandes ont bien été transmises au service des travaux. Un plan général de réfection de voirie existe pour toute la commune, je laisse le soin au service travaux de vous répondre par rapport à ces voiries.
8. **Rue des Soupirs – réfection**
Une réfection complète améliore inévitablement le confort de roulage, ce qui peut augmenter la vitesse. Il faudra donc réfléchir à des solutions combinées, si ce point est retenu.
9. **Rue Jules Depauw – coussin berlinois / signalisation**
Le coussin berlinois peut être annoncé par une signalisation, la demande a été faite. Concernant le rappel « circulation locale uniquement », il ne sera pas ajouté, car le panneau est déjà présent en début de rue, les voitures arrivés à cette hauteur ont déjà vu le 1er panneau.
10. **Rue Jules Depauw – virage dangereux**
Aucun problème pour signaler le virage dangereux dans les deux sens. La demande a été transmise.

11. **Chemin creux (ferme Damanet – carrefour Soupirs/Nodebais):** Nous avons transmis votre demande au service travaux.

12. **Chemin agricole (portion rue de Nodebais) – circulation non autorisée**

Une réflexion est en cours avec la Police. Une concertation avec les agriculteurs et la commune de Beauvechain doit encore être organisée pour envisager les solutions techniques (plot central, décaissement, etc.).

13. **Tracés cyclables (tracé jaune et rouge)**

- Pour le tracé jaune : un panneau F45b peut être installé. Un panneau F99c sera ajouté au niveau de la rue Jules Depauw.
- Pour le tracé rouge : la proposition va être discutée dans le cadre du prochain PiMaCy, afin d'obtenir des subsides pour aménager cette portion en cyclopiétonne, si cette proposition est retenue.

14. **Passage pour piétons – discussions avec le SPW**

Suite à des discussions récentes avec le SPW, le blocage concernant l'installation d'un passage pour piétons reste malheureusement d'actualité. Afin de relancer le dialogue, nous allons proposer une nouvelle solution : l'installation d'un feu de signalisation piéton accompagné du passage piéton. Cela pourrait permettre de ré-ouvrir la discussion.

Je reste à votre disposition pour toute précision complémentaire, et je vous tiendrai informé·es de l'avancée des différents points évoqués.

Cordialement,
Marie-Caroline Mikolajczak

Marie-Caroline MIKOLAJCZAK

Echevine de l'aménagement du territoire et l'urbanisme, de la mobilité et des finances